



## Consultation publique

Projet de règlement P-08-012

### **Agrandissement du bâtiment de l'Hôpital général de Montréal situé au 1650, avenue Cedar permettant l'aménagement du Centre universitaire de santé McGill.**

Le projet de règlement P-08-012 intitulé « Règlement autorisant l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM) », a été adopté par le conseil municipal à son assemblée du 31 mars 2008.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rendra accessible la documentation pertinente.

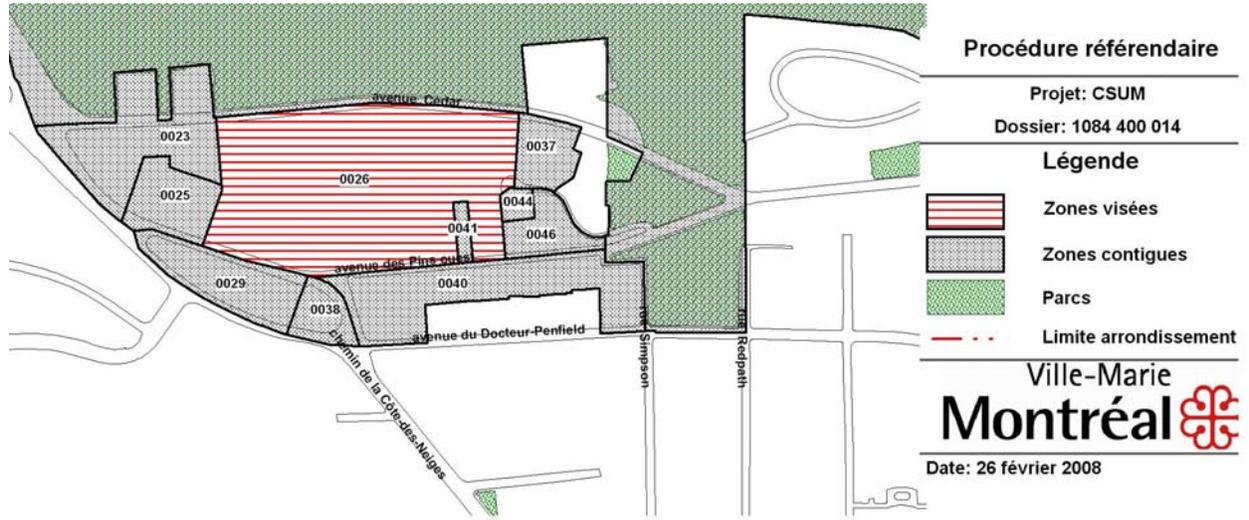
#### ***OBJET DE LA CONSULTATION***

#### **Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

Le projet de règlement P-08-012 prévoit une dérogation aux articles 10, 61, 583 et 605 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282) pour ce qui est des hauteurs permises, du taux d'implantation et des volumétries. Ce projet étant situé à l'intérieur des limites de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, il est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement comprend aussi des dispositions concernant notamment les accès, le stationnement, les aménagements paysagers, l'archéologie, l'aménagement, l'architecture et le design.

# EMPLACEMENT



## **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Bureau d'arrondissement de l'arrondissement Ville-Marie situé au 888, boul. De Maisonneuve Est, 5<sup>e</sup> étage
- ❖ Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414, et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le 13 mai 2008

Office de consultation publique de Montréal

1550, rue Metcalfe 14<sup>e</sup> étage

Métro Peel

19 h

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets débutera le 9 juin, à 19 h à l'OCPM.

La date limite pour s'inscrire ou pour déposer un mémoire est le 6 juin.

Renseignements : Éric Major à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 30 avril 2008

Me Yves Saindon  
Greffier par intérim  
Ville de Montréal



**OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

1550, rue Metcalfe, bureau 1414, Montréal (Québec) H3A 1X6  
Tél.: 514 872-3568 • Téléc.: 514 872-2556

---